#IQVIA FRANCE
LE MARCHÉ VÉTO EN PLEINE EXPANSION

Par Valérie Caron, strategic supplier services coordinator, Service Data & IA de IQVIA

Top 5 marché vétérinaire

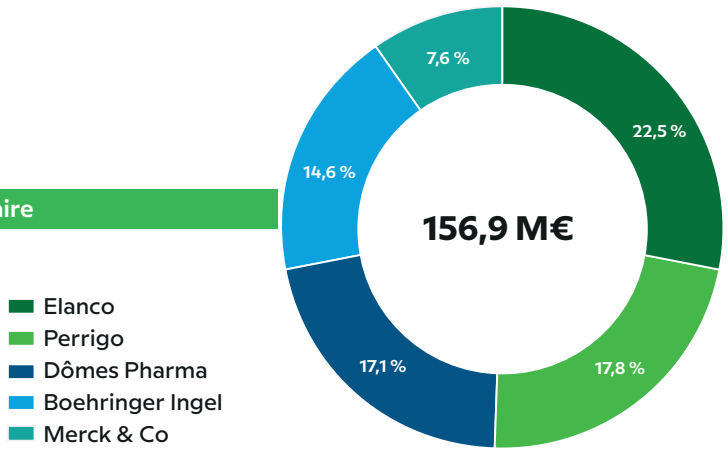

Top 5 produits/marques

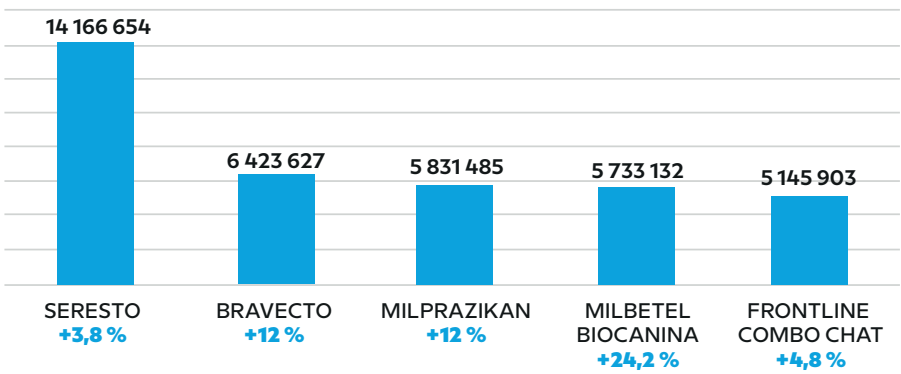

Chiffres clés

Chiffre d'affaires	Ventes en volume	Prix moyen
156,9 M€	8,4 M	18,70 €
+10,56 %	+5,25 %	+16,36 %

Cumul mobile annuel à janvier/Circuit Pharmacie

Le marché vétérinaire en pharmacie connaît une croissance significative avec une augmentation de + 10,56 % du chiffre d'affaires en cumul mobile annuel à janvier 2024, atteignant 156,9 millions d'euros.

DES LEADERS QUI PERFORMENT

Les leaders sur ce marché sont principalement des entreprises internationales telles qu'Elanco, Perrigo, Dômes Pharma, Boehringer Ingelheim et Merck & Co.

Elanco se distingue particulièrement avec une croissance de 17,8 % et une part de marché de 22,5 %. Cette performance est en partie due au fait qu'Elanco est le fabricant de Seresto, la marque la plus vendue sur le marché.

DES PRODUITS QUI SORTENT DU LOT

En termes de produits, les antiparasitaires externes et les vermifuges sont les catégories les plus vendues. À noter que Milbetel Biocanina, un vermifuge, a connu une croissance impressionnante de 24,2 %.

Nous observons également une progression (+52 % d'évolution du chiffre d'affaires) du laboratoire Dômes Pharma qui se démarque grâce à son Spray insecticide désodorisant de l'habitat .

En bref, le marché vétérinaire en France est en pleine expansion, dominé par quelques acteurs clés et caractérisé par la popularité des produits antiparasitaires, vermifuges et traitements de l'habitat. Au niveau européen, la croissance est également attendue avec l'augmentation du nombre d'adoption d'animaux et la prévalence croissante des maladies animales. •

En partenariat avec Pharmastat, panel composé de plus de 14 000 pharmacies (64 % des officines de France métropolitaine + DOM) représentatives tant en termes de chiffre d'affaires, qu'en typologie, et en couverture géographique. Pharmastat accompagne depuis plus de 20 ans les pharmaciens dans la gestion officinale mais aussi les syndicats dans la défense de la profession. Les données sont recueillies de façon anonyme dans le cadre d'un contrat et en stricte conformité avec les exigences légales relatives à la protection des données à caractère personnel (RGPD) issues du Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016.